



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Equilibre financier

Question écrite n° 38224

Texte de la question

Au nombre des mesures mises en oeuvre l'année dernière en vue de rétablir l'équilibre de la sécurité sociale figurait la suppression de la franchise postale et l'économie espérée de cette décision était évaluée à 900 millions de francs. M Pierre Sergent demande à M le ministre des affaires sociales et de l'emploi si ses services sont en mesure de vérifier que cette somme, qui correspondait au forfait versé aux P et T, représente bien le montant des affranchissements pour les courriers adressés à la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Sergent Pierre](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38224

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1213